



BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

**A TOUS LES MEMBRES DU BCF
ET AUX CABINETS REGLEURS**

N/REF : Circulaire n°1/2010

Paris, le jeudi 20 mai 2010

OBJET : Actualisation des listes d'interlocuteurs du Bureau Central Français.

Madame, Monsieur,

En 2009, grâce à votre collaboration, le Bureau Central Français a pu mettre à jour les listes de ses interlocuteurs.

Il nous semble utile de vérifier désormais régulièrement qu'elles le restent.

C'est pourquoi, nous procédons à une nouvelle enquête en 2010.

Vous trouverez en annexe de ce courrier une fiche correspondant à nos interlocuteurs au sein de votre société, dans le cadre de la circulation internationale.

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si ces interlocuteurs et leurs coordonnées sont toujours valables, et de rectifier ces informations si besoin.

Si ces informations sont toujours exactes, merci de nous accuser réception de ce courrier, afin d'éviter un rappel.

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice,

Françoise DAUPHIN